Lacretelle, Pierre-Louis. Discours sur le préjugé des peines infamantes, 1784 | Tableau des crimes et des peines

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb002_f0542
SourceBoite_002-12-chem | Réformateurs XVIIIe siècle.
LangueFrançais
TypeFicheLecture
Personnes citéesLacretelle, Pierre-Louis
Références bibliographiquesLacretelle, Discours sur le préjugé des peines infamantes, couronnés à l'Académie de Metz 1784
Référentiel BNFhttps://data.bnf.fr/ark:/12148/cb307102590
RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).
Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par équipe FFL Notice créée le 20/07/2020 Dernière modification le 23/04/2021

Données de data.bnf.fr

AUTEUR : Lacretelle, Pierre-Louis (1751-10-10 -- 1751-10-10)

TITRE	Discours sur le préjugé des peines infamantes, couronnés à l'Académie de Metz
LIEU DE PUBLICATION	pas de lieu...
DATE	1784
EDITEUR	, 1784

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Foucault-fiches/items/show/5428?context=pdf

La cretelle.

Réflexions sur... la législation pénale (in Dict. universel des crimes imprimés. 1784)

Traité des crimes et des peines

351 " Il faut composer une table de tous les genres de crimes, que l'on remarque dans divers pays.

Dans le dénombrement des crimes, il faut en bien une division exacte. La meilleure règle ~~de cette~~ pour cette division est, à mon avis,

352 de ranger les crimes par les différents de leurs objets. Cette division doit être telle que chaque espèce soit bien distincte du reste; et que chaque crime particulier considéré de tous ses rapports soit placé entre celui qui doit le précéder et celui qui doit le suivre en toute exactitude et juste proportion; il faut que cette table soit telle en bien qu'elle puisse se rapprocher du texte table qui contient les lois pénales et de manière qu'elle puissent répondre exactement à l'équité "

BnF MSS

Il faut aussi :

353. - " considérer à part chaque espèce de crimes, observer et apprécier le mal qu'elle fait à la société "

- établir les limites des différents crimes

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Foucault-fiches/items/show/5428?context=pdf

354 – "élucider" les causes qui influent sur les esprits des individus

- les puissances th.
- les rites de constitutions sociales
- l'un perpétuellement des rois rivaux ou de Dieu.

Dans les deux cas des rois | souveraine
| intérêt commun

des deux sortes

de deux climats